

**Délibération n° 2018-38 en date du 5 juillet 2018  
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage  
procédant à une inscription et à des radiations  
au sein du groupe cible de l'Agence**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et des sanctions en cas de manquement,

Sur le rapport du Directeur du Département des contrôles,

Considérant, d'une part, qu'il y a lieu de procéder à l'inscription dans le groupe cible d'une sportive pratiquant l'athlétisme, en raison de son niveau de pratique et de ses performances sportives ;

Considérant, d'autre part, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de l'Agence d'un sportif qui a mis un terme à sa carrière internationale et d'une sportive ayant intégré le groupe cible de sa fédération internationale ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** – Est inscrite dans le groupe cible de l'Agence la sportive dont le nom figure en annexe 1 à la présente délibération.

**Article 2** – Sont radiés du groupe cible de l'Agence les sportifs dont les noms figurent en annexe 2 à la présente délibération.

**Article 3** – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 54 rectifiée, susvisée.

**Article 4** – La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 5 juillet 2018.

La Présidente  
de l'Agence française de lutte contre le dopage

Dominique LAURENT

Signé

**Annexe 1 à la délibération n° 2018-38**  
**du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage**  
**en date du 5 juillet 2018 :**  
**Inscription d'une sportive dans le groupe cible**

<b>FÉDÉRATION</b>	<b>CIV.</b>	<b>Prénom</b>	<b>NOM</b>
Athlétisme	Mme	Clémence	CALVIN

<b>TOTAL</b>	<b>1</b>
--------------	----------

**Annexe 2 à la délibération n° 2018-38  
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage  
en date du 5 juillet 2018 :  
Radiations de sportifs du groupe cible**

<b>FÉDÉRATION</b>	<b>CIV.</b>	<b>Prénom</b>	<b>NOM</b>
Aviron	M.	Guillaume	RAINEAU
Judo	Mme	Amandine	BUCHARD

<b>TOTAL</b>	<b>2</b>
--------------	----------